

REGENERON[®]

Global Modern Slavery Statement

Last Updated: May 2026

ENGLISH

⬇ **Global Modern Slavery Statement**

FRANÇAISE

⬇ **Déclaration de 2025 relative à l'esclavage moderne la Politique**

2025 Modern Slavery Statement

Contents

Our Business Structure, Operations and Supply Chain.....	Page 1
Policies in Relation to Modern Slavery and Human Rights.....	Page 2
Due Diligence, Risk Assessment and Management.....	Page 3
Annex A - 2025 Statement of Regeneron UK Limited.....	Page 4
Annex B - 2025 Statement of Regeneron Canada Company	Page 5

Regeneron Pharmaceuticals, Inc. (RPI and, together with its subsidiaries, Regeneron) is committed to maintaining high standards of legal and ethical conduct and recognises the inherent dignity and equal and inalienable rights of every human being. Our commitment to respect and support human rights extends to all employees, third-party contractors, vendors, suppliers and partners and is based on the key tenets outlined in the United Nation's (U.N.) International Bill of Human Rights, the U.N.'s Universal Declaration of Human Rights, and the U.N.'s Guiding Principles on Business and Human Rights. As part of this commitment, Regeneron recognises the importance of identifying and mitigating modern slavery in our business and supply chain.

For the purposes of this statement, the term 'modern slavery' encapsulates practices such as, but not necessarily limited to, slavery, servitude, forced or compulsory labour, child labour, and human trafficking (that is to say, the practice of illegally transporting someone from one area or country to another, usually for the purposes of being exploited).

Our Business Structure, Operations and Supply Chain

Our Business Structure and Operations

Regeneron is a leading biotechnology company that invents, develops and commercialises life-transforming medicines for people with serious diseases. Founded and led for nearly 40 years by physician-scientists, our unique ability to repeatedly and consistently translate science into medicine has led to a number of approved treatments and numerous product candidates, most of which were developed in our laboratories. Our products and product candidates in development are designed to help patients with eye diseases, allergic and inflammatory diseases, cancer, cardiovascular and metabolic diseases, neurological diseases, hematologic conditions, infectious diseases, and rare diseases.

Regeneron is headquartered in Tarrytown, New York and has two manufacturing campuses located in Rensselaer, New York and in Raheen, Ireland.

As of December 31, 2025, Regeneron had 15,410 full-time employees, consisting of 11,961 employees in the U.S., 2,149 employees in Ireland, and 1,300 employees in other countries (primarily in the United Kingdom, Japan and Germany). Of these, 2,591 were within Regeneron's research and preclinical development organisation, 2,274 were within Regeneron's global clinical development and regulatory affairs organisation, and 6,717 were within Regeneron's industrial operations and product supply organisation.

Our Supply Chain

All medicines distributed to the UK and Canada by Regeneron are formulated and manufactured (drug substance) in Regeneron-owned facilities. Contract manufacturing organizations (CMOs) are used for fill-finish and for packaging and labelling products. All manufacturing sites for drug formulation and packaging are located in the U.S. or Europe where strict local labour and human rights laws exist. Raw material suppliers are also mostly located in the U.S., Europe or other low risk geographies.

The modern slavery risks with respect to our manufacturing operations are low based on the jurisdictions in which they are located. We will continue to review these risks across our wider supply chain and will implement measures that are appropriate and proportionate to any potential risks identified.

Policies in Relation to Modern Slavery and Human Rights

Regeneron has a zero-tolerance policy against modern slavery and takes steps to prevent trafficking and to ensure compliance with applicable laws and regulations. This commitment is reflected through the following Codes and position statements:

- The [Regeneron Code of Business Conduct and Ethics](#) establishes the expectation that all employees, suppliers and contractors act in accordance with all applicable laws, rules, regulations and Regeneron policies. It sets out our commitment to conduct business in a manner that respects the rights, health and safety of all people.
- The [Regeneron Position Statement on Human Rights](#) sets out our commitment to protect, respect and support human rights and identifies the most important and relevant human rights issues in our operations and value chain.
- The [Regeneron Supplier Code of Conduct](#) and [Distributor Code of Conduct](#) require our suppliers and distributors to comply with all legal and regulatory requirements regarding fair treatment of employees and state that suppliers and distributors shall not use forced, bonded, indentured, or involuntary prison labor or engage in human trafficking. Our Supplier and Distributor Codes are aligned with both Regeneron's standards for our organisation, and the Pharmaceutical Industry Principles for Responsible Supply Chain Management with respect to its principles on human rights, ethics and labor.

Due Diligence, Risk Assessment and Management

At Regeneron, we believe that operating responsibly and ethically is essential to our business. We respect human rights and are committed to identifying and addressing modern slavery risks in both our operations and supply chain, and we intend to develop and refine our policies and procedures in line with this commitment.

Risk Management in Our Own Business

1. All Regeneron employees are trained on the [Regeneron Code of Business Conduct and Ethics](#), which includes a section on human rights, when they are hired and thereafter on an annual basis. In 2025, more than 99% of eligible employees completed our annual Code of Business Conduct and Ethics training.
2. Employees are obligated to speak up and promptly report known or potential violations of law or policy by calling the compliance hotline or posting an online report at EthicsPoint website.
3. Employees are required to fully cooperate in any internal or external investigation of suspected wrongdoing. Regeneron will not take any adverse action against employees for making an honest report of suspected trafficking-related activities, and employees are prohibited from threatening or retaliating against any employee that makes an honest report of a suspected violation. We have nonretaliation policies, confidentiality policies, and mechanisms to ensure anonymity to the extent possible, which protect Regeneron employees who report concerns in good faith.

Due Diligence and Risk Assessment of Our Supply Chain

We hold our suppliers, distributors, contract manufacturers and business collaborators to the same high standards, and we leverage our existing policies to ensure adherence.

As outlined in our Supplier and Distributor Codes of Conduct, we require that suppliers and distributors treat workers with dignity and respect, upholding human rights and complying with all applicable laws. We also have clearly outlined requirements for suppliers regarding freely chosen employment, child labour and young workers, non-discrimination, fair treatment, fair wages, benefits and working hours, and freedom of association, as well as the right of collective bargaining.

Regeneron's compliance hotline and EthicsPoint website are available not only to employees, but also to third parties, including suppliers, contractors, and others in our value chain, to raise concerns or seek guidance related to suspected misconduct, including potential human trafficking, forced labour, or other human rights concerns. Reports can be made in good faith without fear of retaliation, and Regeneron reviews and, as appropriate, investigates reports and addresses substantiated issues through appropriate corrective actions.

We are continuing to develop our approach, considering pragmatic, risk-based enhancements to help strengthen how we identify, mitigate, manage and remediate modern slavery risks. As part of our commitment to transparency, Regeneron also provides an annual update on our human rights approach and performance, including policies, due diligence processes, and key performance indicators, in our annual [Responsibility Report](#).

Annex A: 2025 Statement of Regeneron UK Limited

Introduction

This country-annex statement (UK Statement) is made in relation to section 54(1) of the UK Modern Slavery Act 2015 (the Act) and sets out the steps that Regeneron UK Limited (Regeneron UK) has taken to ensure that modern slavery is not taking place in our supply chains or any part of our business. This UK Statement should be read in conjunction with the preceding Modern Slavery Statement and covers the period between 1 January 2025 to 31 December 2025. This is the third financial year with respect to which Regeneron UK has met the criteria under section 54 of the Act.

Our Business Structure, Operations and Supply Chain

Regeneron UK, a private limited company organised under the laws of England and Wales, is an indirect, wholly-owned subsidiary of Regeneron Pharmaceuticals, Inc., a New York corporation headquartered in the United States. Regeneron UK is engaged in the commercialisation and distribution of approved drug products in the UK. Regeneron UK's headquarters are located in Uxbridge, West London.

Information about Regeneron UK's supply chain related policies, due diligence, risk management, monitoring and evaluation is detailed in the preceding Modern Slavery Statement.

This UK Statement was approved by the Board of Directors of Regeneron UK on 19 May 2026.



Zoran Berkovic
Director, Regeneron UK Limited

19 May 2026

Annex B: 2025 Statement of Regeneron Canada Company

Introduction

Regeneron Canada Company (Regeneron Canada) has produced this country-annex statement (Canada Statement) in line with the requirements of the *Fighting Against Forced Labour and Child Labour in Supply Chains Act* (the Act). This Canada Statement covers the period between 1 January 2025 to 31 December 2025 (the Reporting Period) and should be read in conjunction with the preceding Modern Slavery Statement.

About Regeneron Canada

Regeneron Canada, an unlimited company formed under the laws of Nova Scotia, is an indirectly, wholly-owned subsidiary of Regeneron Pharmaceuticals, Inc., a New York corporation headquartered in the United States. It is engaged in the commercialisation and distribution of approved drug products in Canada. Regeneron Canada's headquarters are located in Mississauga, Ontario.

Supply Chain

Regeneron Canada's supply chain operations are centrally organised and managed through Regeneron's global procurement and vendor management systems, and comply with Regeneron's global policies identified in the preceding Modern Slavery Statement. For further information about Regeneron Canada's supply chain due diligence, vendor policies, and risk and performance assessments, please refer to Regeneron's Modern Slavery Statement.

Remediation

During the Reporting Period, Regeneron Canada has not identified any instances of forced labour or child labour in its activities or its supply chains. As such, it has not been necessary for Regeneron Canada to take any measures to remediate or eliminate the use of forced labour or child labour, or to address any resulting loss of income to vulnerable families. Regeneron Canada will continue to assess its activities and supply chain and consider appropriate means of remediation for forced labour and child labour should they arise.

Attestation

In accordance with section 11(4)(a) of the Act, this Statement was approved by the Board of Directors of Regeneron Canada Company on 19 May 2026.



Acher Elfassy
Director, Regeneron Canada Company, 19 May 2026

Déclaration de 2025 relative à l'esclavage moderne

Table des matières

Notre structure commerciale, nos opérations et notre chaîne d'approvisionnement	Page 7
Politiques relatives à l'esclavage moderne et aux droits de la personne	Page 8
Diligence raisonnable, évaluation et gestion des risques	Page 9
Annexe A - Déclaration de 2025 de Regeneron UK Limited	Page 11
Annexe B - Déclaration de 2025 de Regeneron Canada Company	Page 12

Regeneron Pharmaceuticals, Inc. (RPI et, avec ses filiales, Regeneron) s'engage à respecter des normes élevées en matière de conduite juridique et éthique et reconnaît la dignité inhérente et les droits égaux et inaliénables de chaque être humain. Notre engagement à respecter et à soutenir les droits de la personne s'étend à tous nos employés, entrepreneurs tiers, distributeurs, fournisseurs et partenaires, et est basé sur les principes clés décrits dans la Charte internationale des droits de l'homme des Nations-Unies, la Déclaration universelle des droits de l'homme des Nations-Unies, et les Principes directeurs relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme des Nations-Unies. Dans le cadre de cet engagement, Regeneron reconnaît l'importance de repérer et d'abolir l'esclavage moderne au sein de sa société et de sa chaîne d'approvisionnement.

Aux fins de la présente déclaration, le terme « esclavage moderne » englobe des pratiques telles que, mais sans s'y limiter, l'esclavage, la servitude, le travail forcé ou obligatoire, le travail des enfants et la traite des personnes (c'est-à-dire, la pratique de transporter illégalement une personne d'une région ou d'un pays à un autre, généralement à des fins d'exploitation).

Notre structure commerciale, nos opérations et notre chaîne d'approvisionnement

Notre structure commerciale et nos opérations

Regeneron est une société de biotechnologie de premier plan qui se consacre à l'invention, au développement et à la commercialisation de médicaments qui transforment la vie des personnes atteintes de maladies graves. Fondée et dirigée par des médecins-scientifiques depuis près de 40 ans, Regeneron a démontré sa capacité unique à transposer régulièrement ses découvertes scientifiques en médicaments, ce qui lui a permis de mettre au point de nombreux traitements approuvés par les agences réglementaires et plusieurs produits candidats en cours de développement, dont la plupart ont été développés dans nos laboratoires. Nos produits et nos produits candidats en développement sont conçus pour aider les patients atteints de maladies oculaires, de maladies allergiques et inflammatoires, de cancer, de maladies cardiovasculaires et métaboliques, de maladies neurologiques, d'affections hématologiques, de maladies infectieuses et de maladies rares.

Regeneron a son siège social à Tarrytown, à New York, et possède deux campus de fabrication à Rensselaer, à New York, et à Raheen, en Irlande.

Au 31 décembre 2025, Regeneron comptait 15 410 employés à temps plein, dont 11 961 employés aux États-Unis, 2 149 employés en Irlande et 1 300 employés dans

d'autres pays (principalement au Royaume-Uni, au Japon et en Allemagne). Parmi ceux-ci, 2 591 employés faisaient partie de l'organisation de recherche et de développement préclinique de Regeneron, 2 274 faisaient partie de la société mondiale de développement clinique et d'affaires réglementaires de Regeneron et 6 717 faisaient partie des opérations industrielles et de l'approvisionnement en produits de Regeneron.

Notre chaîne d'approvisionnement

Tous les médicaments distribués au Royaume-Uni et au Canada par Regeneron sont formulés et fabriqués (substance médicamenteuse) dans des installations dont Regeneron est propriétaire. Des organisations de production contractuelles (Contract manufacturing organizations, CMO) sont utilisées pour effectuer le remplissage et la finition ainsi que l'emballage et l'étiquetage des produits. Tous les sites de fabrication s'occupant de la formulation et de l'emballage des médicaments sont situés aux É.-U. ou en Europe, qui disposent de lois locales strictes sur le travail et les droits de la personne. Les fournisseurs de matière première sont aussi principalement situés aux É.-U., en Europe ou dans d'autres endroits à faible risque.

Les risques associés à l'esclavage moderne en ce qui concerne nos opérations de fabrication sont faibles compte tenu des juridictions dans lesquelles elles se trouvent. Nous continuerons à examiner ces risques dans toute notre chaîne d'approvisionnement élargie et nous mettrons en place des mesures supplémentaires appropriées et proportionnelles à tout risque potentiel détecté.

Politiques relatives à l'esclavage moderne et aux droits de la personne

Regeneron dispose d'une politique de tolérance zéro concernant l'esclavage moderne et prend des mesures pour empêcher la traite des personnes et assurer le respect des lois et des règlements en vigueur. Cet engagement se reflète dans les codes de conduite et les énoncés de position suivants :

- Le [Code de conduite et d'éthique professionnelle de Regeneron](#) prévoit que tous les employés, fournisseurs et entrepreneurs se comportent conformément à toutes les lois, règles, réglementations en vigueur et aux politiques de Regeneron. Ce code de conduite définit notre engagement à mener nos activités dans le respect des droits, de la santé et de la sécurité de tous.
- L'[énoncé de position de Regeneron relatif aux droits de la personne](#) représente notre engagement à protéger, à respecter et à soutenir les droits de la personne et établit les questions les plus importantes et pertinentes en matière de droits de la personne dans nos opérations et notre chaîne de valeur.
- Selon le [Code de conduite des fournisseurs de Regeneron](#) et le [Code de conduite des distributeurs de Regeneron](#), tous nos fournisseurs et distributeurs doivent respecter les exigences légales et réglementaires en vigueur concernant le traitement juste des employés, et aucun fournisseur ou distributeur ne doit avoir recours au travail forcé, à la servitude, au travail sous contrainte ou au travail involontaire en milieu carcéral ni participer à la traite des personnes. Nos codes de conduite des fournisseurs et des distributeurs sont conformes aux normes de Regeneron relatives à notre société et aux principes de gestion

responsable de la chaîne d'approvisionnement dans l'industrie pharmaceutique quant aux principes relatifs aux droits de la personne, à l'éthique et au travail.

Diligence raisonnable, évaluation et gestion des risques

Chez Regeneron, nous estimons que la gestion responsable et éthique de notre société est essentielle à la réussite de nos activités. Nous respectons les droits de la personne et nous nous engageons à cerner et à pallier les risques associés à l'esclavage moderne, tant dans nos opérations que dans notre chaîne d'approvisionnement, et nous avons l'intention de développer et d'améliorer nos politiques et procédures conformément à cet engagement.

Gestion des risques dans notre propre société

1. Lorsqu'ils sont embauchés et par la suite sur une base annuelle, tous les employés de Regeneron reçoivent une formation sur le [Code de conduite et d'éthique professionnelle de Regeneron](#) qui comprend une section sur les droits de la personne. En 2025, plus de 99 % des employés admissibles avaient suivi cette formation annuelle.
2. Les employés ont dans l'obligation de s'exprimer franchement et de signaler rapidement toute violation connue ou potentielle de la loi ou de la politique en appelant la ligne d'assistance téléphonique sur la conformité ou en faisant un rapport en ligne sur le site web d'EthicsPoint.
3. Les employés sont tenus de coopérer pleinement à toute enquête interne ou externe portant sur des soupçons d'actes répréhensibles. Regeneron ne prendra aucune mesure défavorable à l'encontre des employés qui signalent de bonne foi des activités présumées associées à la traite des personnes. De plus, il est interdit aux employés de menacer ou d'exercer des représailles à l'encontre de tout employé qui signale de bonne foi une violation présumée. Nous avons mis en place des politiques de non-représailles, des politiques de confidentialité et des mécanismes pour assurer l'anonymat dans la mesure du possible, afin de protéger les employés de Regeneron qui signalent des préoccupations de bonne foi.

Diligence raisonnable et évaluation des risques de notre chaîne d'approvisionnement

Nous exigeons que nos fournisseurs, nos distributeurs, nos fabricants contractuels et nos partenaires commerciaux respectent les mêmes normes rigoureuses, et nous utilisons nos politiques existantes pour garantir le respect de ces normes.

Tel qu'indiqué dans nos codes de conduite des fournisseurs et des distributeurs, nous exigeons que les fournisseurs et les distributeurs traitent les travailleurs avec dignité et respect et respectent les droits de la personne ainsi que toutes les lois en vigueur. Nous avons aussi des exigences claires pour les fournisseurs sur la liberté de choisir son emploi, le travail des enfants et des jeunes travailleurs, la non-discrimination, le traitement juste, le salaire juste, les avantages sociaux et les heures de travail et la liberté d'association ainsi que le droit à la négociation collective.

La ligne d'assistance téléphonique sur la conformité de Regeneron et le site web d'EthicsPoint sont accessibles non seulement aux employés, mais aussi aux tiers, dont les fournisseurs, les entrepreneurs et d'autres parties dans notre chaîne de valeur et permettent de faire part de ses inquiétudes et de trouver des conseils en cas de suspicion d'inconduite, notamment de possibilité de trafic humain, de travail forcé ou d'autre problème en lien avec les droits de la personne. On peut y faire des rapports de bonne foi sans craindre de représailles et Regeneron lit les rapports et, au besoin, enquête sur eux et met en place des mesures correctives appropriées si le problème est confirmé.

Nous continuons de développer notre approche en tenant compte des améliorations pragmatiques et fondées sur les risques pour aider à renforcer la façon dont nous identifions, réduisons, gérons et réglons les risques d'esclavage moderne. Dans le cadre de son engagement en faveur de la transparence, Regeneron publie également chaque année, dans son [rapport sur la responsabilité annuel](#), une mise à jour de son approche et de ses résultats en matière de droits de la personne, notamment ses politiques, ses processus de diligence raisonnable et ses indicateurs de rendement clés.

Annexe A : Déclaration de 2025 de Regeneron UK Limited

Introduction

La présente déclaration propre à un pays en annexe (déclaration du R.-U.) est faite conformément à l'article 54(1) de la *Modern Slavery Act* de 2015 du Royaume-Uni (la Loi) et décrit les mesures que Regeneron UK Limited (Regeneron UK) a prises pour garantir qu'il n'y a pas d'esclavage moderne dans ses chaînes d'approvisionnement ou dans tout aspect de ses activités. Cette déclaration relative au Royaume-Uni doit être lue conjointement avec la déclaration relative à l'esclavage moderne précédente et couvre la période du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025. Il s'agit du troisième exercice financier au cours duquel Regeneron UK a satisfait aux critères énoncés à l'article 54 de la Loi.

Notre structure commerciale, nos opérations et notre chaîne d'approvisionnement

Regeneron UK, une société privée à responsabilité limitée constituée en vertu des lois de l'Angleterre et du Pays de Galles, est une filiale indirecte en propriété exclusive de Regeneron Pharmaceuticals, Inc., une société de New York dont le siège social est situé aux États-Unis. Regeneron UK participe à la commercialisation et à la distribution de produits médicamenteux approuvés au Royaume-Uni. Le siège social de Regeneron UK est situé à Uxbridge, dans l'ouest de Londres.

Les renseignements relatifs aux politiques associées à la chaîne d'approvisionnement, à la diligence raisonnable, à la gestion, la surveillance et l'évaluation des risques de Regeneron UK sont décrits dans la déclaration relative à l'esclavage moderne précédente.

La présente déclaration concernant les activités de la société au Royaume-Uni a été approuvée par le conseil d'administration de Regeneron UK le 19 mai 2026.



Zoran Berkovic
Administrateur, Regeneron UK Limited

19 mai 2026

Annexe B : Déclaration de 2025 de Regeneron Canada Company

Introduction

Regeneron Canada Company (Regeneron Canada) a publié la présente déclaration propre au pays en annexe (déclaration canadienne) conformément aux exigences de la *Loi sur la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement* (la Loi). La présente déclaration du Canada couvre la période du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025 (la période de déclaration) et devrait être lue conjointement avec la déclaration relative à l'esclavage moderne précédente.

À propos de Regeneron Canada

Regeneron Canada, une société à responsabilité illimitée constituée en vertu des lois de la Nouvelle-Écosse, est une filiale en propriété exclusive indirecte de Regeneron Pharmaceuticals, Inc., une société de New York dont le siège social est situé aux États-Unis. Regeneron Canada participe à la commercialisation et à la distribution de produits médicamenteux approuvés au Canada. Le siège social de Regeneron Canada est situé à Mississauga, en Ontario.

Chaîne d'approvisionnement

Les opérations de la chaîne d'approvisionnement de Regeneron Canada sont organisées et gérées de façon centralisée par l'entremise des systèmes mondiaux d'approvisionnement et de gestion des fournisseurs de Regeneron, et respectent les politiques mondiales de Regeneron mentionnées dans la déclaration relative à l'esclavage moderne qui précède. Pour en savoir davantage sur la diligence raisonnable de la chaîne d'approvisionnement de Regeneron Canada, sur les politiques des fournisseurs et les évaluations des risques et du rendement, veuillez consulter la déclaration relative à l'esclavage moderne de Regeneron.

Remédiation

Pendant la période de la déclaration, Regeneron Canada n'a repéré aucun cas de travail forcé ou de travail des enfants dans ses activités ou ses chaînes d'approvisionnement. Par conséquent, Regeneron Canada n'a pas eu à prendre de mesures pour abolir ou éliminer le recours au travail forcé ou au travail des enfants, ou pour compenser toute perte de revenus qui en résulterait pour les familles vulnérables. Regeneron Canada continuera d'évaluer ses activités et sa chaîne d'approvisionnement et d'envisager des moyens appropriés pour remédier à toute situation de travail forcé ou de travail des enfants, le cas échéant.

Attestation

Conformément à l'article 11(4)(a) de la Loi, la présente déclaration a été approuvée par le conseil d'administration de Regeneron Canada Company le 19 mai 2026.



Acher Elfassy

Administrateur, Regeneron Canada Company, 19 mai 2026